



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 18 mars 2024

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Madame Catherine NONNOTTE-BOUTON

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 5
Nombre de votants : 35
Date de la convocation : 12 mars 2024
Date de publication : 22 mars 2024

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, MARCHAND Sylvette, CHAMPANHET Stéphane, NONNOTTE-BOUTON Catherine, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, JABOVISTE Philippe, MIRAT Maryline, DOUZENEL	Alexandre, CUINET Jean-Pierre, ROCHE Paul, PECHINOT Jacques, FICHERE Jean-Pascal, REBILLARD Jean-Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, LEFEVRE Jean-Philippe, DELAINE Isabelle, JEANNET Nathalie, DEMORTIER-	BLANC Catherine, ANTOINE Patricia, MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, CUSSEY Laëtitia, PRAT Hervé, JARROT-MERMET Laëtitia, HERRMANN Nadine, BOUTELOUP Guillaume
---	--	---

Conseillers absents ayant donné procuration

BERTHAUD Mathieu donne procuration à ROCHE Paul, GRUET Justine donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, GOMET Nicolas donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia, DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé, MUGNIER Christine donne procuration à MANGIN Isabelle

Conseillers absents non représentés

Objet : Cession de terrain à Madame et Monsieur BOURGEOIS

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel REBILLARD

La Ville de Dole est propriétaire des parcelles cadastrées section BN n° 486 et section BN n° 490 pour une superficie totale de 900 m² sise Chemin des Noches. Celles-ci se situent en bordure de la future voie verte que reliera le Chemin des Noches à l'avenue Léon Jouhaux.

L'agencement de ces deux parcelles permet à la Ville de Dole la création d'un lot à bâtir viabilisé desservi par la rue Jean Mermoz, au prix de 80 euros HT/m² soit 96 euros TTC/m².

Fin février, Madame et Monsieur Jean-Pierre BOURGEOIS demeurant à Saint-Aubin ont manifesté leur intérêt pour ce même lot.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Urbanisme du 13 mars 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** la cession à Madame et Monsieur Jean-Pierre BOURGEOIS, demeurant 4Bis rue de l'Orne à Saint-Aubin, des parcelles cadastrées section BN n° 486 et section BN n° 490 (lot à bâtir n°2) pour une superficie totale de 900 m² sises rue Jean Mermoz,
- **DE PRÉCISER** que cette cession sera réalisée moyennant le prix de 80 euros HT/m² soit 96 euros TTC/m²,
- **DE PRENDRE ACTE** que les acquéreurs s'engagent à :
 - Déposer une demande de permis de construire dans le respect des règles d'urbanisme en vigueur avant le 31 juillet 2024,
 - Signer l'acte de vente avec obtention du permis de construire purgé de tout recours au plus tard le 30 novembre 2024,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir ainsi que tout document y afférent.

SCRUTIN POUR : 35
 CONTRE : 0
 DONT 5 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
- Madame et Monsieur BOURGEOIS Jean-Pierre-4bis rue de l'Orne-39410 SAINT-AUBIN
- Maître Marc BARTHEN-8 rue Joseph Thoret-39100 DOLE

*Fait à Dole, le 18 mars 2024.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire*

Jean-Baptiste GAGNOUX



**CESSION LOT N°2 SECTEUR LES
NOCHES
A MADAME ET MONSIEUR
BOURGEOIS**

